



**Camille**  
**Assistante**  
**Administrative**  
**Indépendante**



Appel d'offres :  
les documents à fournir



# Les pièces de candidature

Elles vont permettre à l'acheteur de vérifier que ton entreprise dispose, de l'aptitude à soumissionner et des capacités à exercer l'activité professionnelle (sur le plan financier & technique) :

- lettre de candidature / formulaire DC1,
- déclaration DC2,
- déclaration sur l'honneur attestant que l'entreprise n'entre pas dans un cas d'interdiction de soumissionner à un marché public
- liste de références sur 3 ou 5 ans (travaux),
- effectifs,
- tes 3 derniers chiffres d'affaires.



# Les pièces de l'offre

- l'acte d'engagement,
- le bordereau des prix,
- un mémoire technique (mode opératoire, méthodologie, personnel mis à disposition, la prise en compte du développement durable ...),
- attestation de visite (si celle-ci est obligatoire),
- en fonction de ton activité, des échantillons, qui seront gardés.




# Autres documents à avoir à disposition

- attestation fiscale,
- attestation URSSAF (moins de 6 mois),
- attestation d'assurance,
- RIB,
- SIRET,
- liste des salariés étrangers,
- déclaration appropriée de banque (apprécier la capacité financière)
- formulaire DC4 (sous-traitance si tu la pratiques).



# Les documents à joindre

Un certain nombre de documents sont à joindre lors d'une réponse à un appel d'offres, mais si tu t'organises bien cela peut te prendre moins de temps que tu ne le penses !

 avoir tous les documents de l'entreprise classés dans un dossier informatique,

 avoir les formulaires pré-remplis,

 avoir une matrice des documents (mémoire ...)



# Envoi du dossier

Celui-ci se fait pas la voie dématérialisée. Tu dois donc :

- disposer d'un poste de travail conforme aux prérequis techniques,
- disposer d'un certificat de signature électronique,
- te prémunir des incidents techniques,
- savoir signer électroniquement des documents,
- gérer la taille des fichiers,
- savoir compléter un DUME électronique ;
- savoir répondre par voie électronique donc déposer un pli dématérialisé.

**Sources :** <https://www.marche-public.fr> & <https://www.economie.gouv.fr>





**Camille**  
**Assistante**  
**Administrative**  
**Indépendante**

**Et si tu n'as pas le temps de gérer cette  
partie, je peux le faire pour toi.**



Appel découverte -  
RDV gratuits



06.68.38.73.24



camille@c-2ai.fr



[www.c-2ai.fr](http://www.c-2ai.fr)

